



## Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts  
Communaux de Vaylats

e-mail: [collectif.dic@orange.fr](mailto:collectif.dic@orange.fr)  
site: [www.collectifledic.fr](http://www.collectifledic.fr)



# EDITO JUIN 2023

## Avant que le ciel nous tombe sur la tête ! ...

... Si cela signifie se retrouver devant une situation accablante on peut dire qu'elle est loin d'être inattendue !

Ça fait dix ans que le risque potentiel d'effondrement de la toiture de l'Eglise du village existe. Ça fait dix ans que les infiltrations d'eau et les dégradations font un *sacré* dégât hors et dans le bâtiment.

Même pas peur ! diront certains avec cette suffisance qui confine à une consternante ignorance.

En l'an Juin 2023 voilà que nos petits « gaulois municipaux » se sont réunis en conseil pour enfin s'occuper des toits de certains bâtiments publics de Vaylats et voter un budget ad hoc. Il n'est jamais trop tard pour bien faire et on ne peut que s'en féliciter. La réunion du conseil municipal du 20 Juin et selon le compte rendu de séance ci-joint on apprend qu'un devis réfection *toitures* est à l'ordre du jour.

Vous trouverez ci-dessous la délibération **DE 052 2023 Devis réfections toitures** pour une mise en œuvre après un vote unanime.

### Devis réfection toitures ( DE 052 2023)

M. la maire rappelle à l'assemblée que l'entretien ou la réfection des toitures de la mairie et de l'église sont des projets qui ont été votés dans la cadre du budget 2023.

A ce titre, plusieurs entreprises ont été consultées. Monsieur le maire fait lecture à l'assemblée des devis reçus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide **à l'unanimité** :

Article 1 : de valider les devis comme suit :

- Devis n°DEV000401 entreprise Maillot Kysel pour le remaniement de la toiture de l'église pour 1320 euros TTC

- Devis n° 00001104 entreprise Deilhes Sébastien pour la couverture de la Sacristie de l'église pour 4166.28 euros TTC

- Devis n° 00001105 entreprise Deilhes Sébastien pour la couverture de la mairie pour 17 172.60 euros TTC

- Devis n° 00001106 entreprise Deilhes Sébastien pour la couverture de la chaufferie de l'église pour 5 784.00 euros TTC

- Devis n° 00001107 entreprise Deilhes Sébastien pour les travaux d'entretien de l'église pour 3 900.00 euros TTC

Article 2 : de donner tous pouvoirs à M. le maire pour établir ou signer les documents nécessaires à la mise en oeuvre de cette délibération.

<i>Pour : 10</i>	<i>Abstentions : 0</i>
<i>Contre : 0</i>	<i>Ne prend pas part : 0</i>

La Mairie et l'Eglise sont donc concernées. On a bien compris que si le toit de l'église sans caractère d'urgence ne gênait personne depuis dix ans, le toit de la mairie lui est à refaire en totalité, impérativement et sans délai, vu le montant des travaux de la couverture.

D'un côté 15.170 euros TTC pour préserver un bâtiment faisant partie du patrimoine local et de l'autre côté 17.172 euros pour couvrir la Mairie.

Pour 10. Contre et Abstentions 0. A voté.

La messe est dite ? Pas totalement, une question méritant quand même d'être posée.

Au regard de la forte dégradation de la toiture de l'église depuis autant d'année le budget de rénovation alloué est-il suffisant pour la préserver durablement ?

Une analyse - voire expertise - a sûrement été demandée (?) et réalisée (?) par la municipalité pour déterminer la pertinence du budget de réfection présenté ci-dessus.

Si c'est le cas, le minimum serait d'informer, de la démarche suivie et des conclusions, l'ensemble de la commune.

Si ce n'est pas le cas... *Ite missa est*

Le Collectif DIC